



Société Française de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe
Site : <http://www.sfppg.fr>

Journées Scientifiques
Vendredi 20 et samedi 21 mars 2020
A BORDEAUX
En partenariat avec le CAPA, l'APSYFA et le CILA

Le pouvoir des groupes à l'adolescence

ARGUMENT

Entre groupe et adolescent, il existe un tropisme qui ne cesse de se renouveler. Qu'en est-il aujourd'hui de ces liens paradoxaux, à la fois de distance et de proximité ?

En premier lieu, se pose la question des liens entre l'adolescent et sa famille. Quelles évolutions se manifestent-elles dans ce champ, tant au niveau de l'intégration dans les nouvelles configurations familiales que dans le cadre des prises en charge spécifiques. Dans quelle mesure les thérapies familiales permettent-elles de traiter les dysfonctionnements et les troubles relevant des changements au sein de l'économie familiale ?

En ce qui concerne le groupe des pairs, il importe de se demander si les échanges virtuels sur les réseaux internet ne sont pas en train de se substituer aux interrelations réelles au sein des environnements sociaux actuels. Est-il possible d'évaluer les effets de ces métamorphoses sur les pathologies adolescentes et notamment la question de l'addiction ? Une autre question se pose relativement à l'emprise des groupes religieux conduisant à la fanatisation : quels enjeux et quelles solutions ?

Enfin, en ce qui concerne la dimension du soin aux adolescents en difficulté ou présentant des troubles psychopathologiques importants, les groupes thérapeutiques (le psychodrame, les groupes de parole ou les médiations artistiques) ont-ils un rôle privilégié à tenir dans les cadres institutionnels (Maisons des adolescents, Hôpitaux De Jour, CMP et autres Centres) ?

La construction identitaire du sujet à cette étape charnière de la vie psychique doit-elle trouver un étayage central sur la groupalité ?

Intervenants prévus en séances plénières :

Jean-Bernard Chapelier, Bernard Chouvier, Daniel Marcelli, Françoise Mevel, Marie Rose Moro, Jean Picard....

Association 1901 - Fondée en 1962 - Siège : 59, rue Montcalm - Paris 18^e

Bureau: Président : Bernard Chouvier - Vice-président : Guy Gimenez

Secrétaire général : Nadine Vander Elst - Trésorier : Henri-Pierre Bass

☎ : 00 33 (0)6 33 97 91 72

Courriel : nadine.vander.elst@sfppg.fr

Courrier postal : SFPPG - 11 rue de la 1^{ère} division française libre - 94160 Saint Mandé - France

APPEL A CANDIDATURE POUR LES ATELIERS

Nous proposons lors de nos journées scientifiques une plage horaire le vendredi pour 6 ateliers. Ceux-ci peuvent être, soit des ateliers expérientiels, soit des ateliers à thèmes ; par exemple : les groupes thérapeutiques avec les adolescents (psychodrame, groupes de paroles, groupes à médiation, thérapies familiales), les groupes autour de la radicalité, des migrants, des mineurs non accompagnés, etc...

Vos propositions d'ateliers sont à envoyer avant le 15 JUIN 2019 par courriel, au Comité Scientifique des journées SFPPG 2020, via la secrétaire générale :

nadine.vander.elst@sfppg.fr

Comité Scientifique : *Henri-Pierre Bass, Pierre Benghozi, Jean-Bernard Chapelier, Bernard Chouvier, Guy Gimenez, Jean-Pierre Leymarie, Klimis Navridis, Almudena Sanahuja, Nadine Vander Elst.*

Comité d'organisation : *Emmanuelle Caule, Catherine David, Philippe Drweski, Jean-Luc Fabre Voskan Kirakosya, Isabelle Lombard, Aude Sallé, Melinda Texier, Clarisse Vollon.*

Règlement des ateliers :

Les ateliers ont une durée totale de 1h45 : Présentation des intervenants et un mot de conclusion (5 minutes), chaque exposé : 25 minutes ; chaque discussion : 25 minutes.) Deux exposés, suivis chacun d'une discussion y sont présentés.

1°) Chaque personne proposant de faire un exposé en atelier, soumet son argument au Comité Scientifique du colloque qui les coordonne.

L'argument (entre une demi page et une page) sera suivi de quelques lignes concernant l'intervenant (statut, titres, fonctions) et le cas échéant les interventions ou publications qu'il a effectuées concernant la thématique présentée.

2°) Si la proposition est acceptée, l'intervenant envoie son exposé sous format informatique (.doc) afin que le modérateur et les responsables de l'organisation en prennent connaissance. Il est demandé de bien respecter les contraintes temporelles (20-25 minutes maximum), car il sera demandé à l'exposant d'arrêter son exposé après le temps imparti pour commencer la discussion.

3°) Le modérateur des ateliers présente chaque intervenant en début d'atelier. Après les 25 minutes de présentations, suit un échange avec la salle. Le modérateur a la charge de faire respecter le temps des exposés, d'initier et de relancer la discussion, et si possible de faire une petite conclusion en fin d'atelier.